

Transmission par courriel et courrier

6211-24-052

Québec, le 18 mai 2012

Monsieur Paul Pinard
NAV CANADA
1601, chemin Tom Roberts
C.P. 9824, Succursale T
Ottawa (Ontario) K1G 6R2

Objet : Projet Parc éolien de Rivière-du-Moulin

Monsieur,

La commission d'enquête chargée d'examiner le projet de parc éolien de Rivière-du-Moulin par EDF EN Canada Inc. désire obtenir certaines informations pour l'aider à la compréhension du dossier.

Ainsi, pourriez-vous fournir à la commission l'information suivante :

Il est mentionné dans le Rapport annuel de Nav Canada de 2011 (p. 69) que vous avez conclu avec le ministère de la Défense nationale une convention ayant trait à l'échange de divers services comme le contrôle de l'espace aérien, les installations ainsi que les systèmes et protocoles. Pour la région de contrôle terminal de Bagotville, la commission d'enquête souhaiterait savoir si cette convention s'y applique. Si oui, quelles sont les responsabilités de Nav Canada et de la Défense nationale à cet effet?

Nous vous prions de déposer tout document utile en soutien à votre réponse.

Une réponse rapide de votre part serait souhaitée, soit d'ici le 23 mai prochain.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Yvan Tremblay, M.Sc.Eau
Analyste